

# Bientôt une passerelle pour traverser le Vieux Pont

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a annoncé que la phase opérationnelle était lancée pour la construction de la passerelle piétonne traversant le pont médiéval entre Limay et Mantes-la-Jolie.



DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES

**Ce nouveau franchissement de la Seine nécessite un investissement de 13,3 millions d'euros.**

Le projet de passerelle piétonne sur le « Vieux Pont », qui relie la Maison du Passeur à Limay et l'Île aux Dames, est bien sur le point de se concrétiser. La consultation auprès des entreprises de travaux va être lancée en ce mois d'octobre, pour un début du chantier espéré en 2024.

« Ce projet intégrera une restauration lourde du Vieux Pont, sous la direction d'un architecte en chef des monuments historiques, et la mise en place d'une « couture » entre les deux parties du pont existantes aujourd'hui, précise la communauté urbaine. Cette passerelle

*facilitera les déplacements du quotidien (via le réseau Vélo Ile-de-France - VIF notamment) et les itinéraires de loisirs (La Seine à Vélo) ».*

Ce nouveau franchissement de la Seine nécessite un investissement de 13,3 millions d'euros, dont 43,4 % sont financés par la Région Île-de-France, 19,2 % par le Département des Yvelines, 18,6 % par GPSEO, 15,3 % par l'État et 3,5 % par le Syndicat Mixte Seine Ouest. Le projet est porté par le cabinet d'architectes de renommée internationale Dietmar Feichtinger. ■